

Monsieur le Président,

Tout au long de 2019, les élus d'Agrocampus Ouest vous ont fait part des différentes positions et aspirations des personnels, entre la nécessité de se regrouper (imposée par la situation de Montpellier) et la possibilité de participer aux plaques territoriales. Le ministre a décidé le regroupement. Nous en prenons acte.

Le 1^{er} CA provisoire de l'Institut Agro s'est tenu à Paris le 24 janvier dernier. Dans l'expression des votes et dans les débats de ce conseil, les élus d'Agrocampus Ouest ont constaté de multiples incertitudes, et de la défiance vis à vis de la gouvernance proposée par la tutelle. Ils s'interrogent et reformulent ici les points de vigilance exprimés lors du CA, notamment en termes d'équilibre des pouvoirs entre les écoles internes, de lien entre politique nationale vs politique de sites, de capacité de l'Institut à couvrir un champ très large bien au-delà de l'agriculture, et surtout de vigilance quant aux conséquences du regroupement, particulièrement en terme de qualité de vie au travail pour les agents.

Différences de pratiques et de culture : les élus font déjà le constat de tensions qui pourraient conduire à du mal être pour des personnes amenées à travailler au plus près du moteur du regroupement.

Nous vous demandons toute votre attention et toute votre vigilance afin d'éviter des climats dégradés qui ne devraient pas arriver quand des personnels sont impliqués au cœur d'un projet de cette envergure.

Des questions émergent suite aux échanges du CA. Ainsi, celle, emblématique, de la politique doctorale a été relevée à la fois par le représentant de l'INRAE et la direction de l'Institut Agro. Cette question, très importante pour l'avenir de l'Institut et de ses écoles internes, doit être débattue, et les décisions ne doivent pas être prises « en haut ». En effet de telles décisions auront nécessairement des répercussions sur les dynamiques de site vs des dynamiques nationales et devront être articulées au bénéfice des doctorants et de leurs équipes de recherche d'accueil.

De notre expérience de la création d'AO, où des cultures et des aspirations diverses coexistent toujours malgré 12 ans de tentative d'acculturation, nous savons que les décisions concernant ce type d'enjeu doivent être prises après un large débat afin d'avoir l'assentiment de la communauté.

Les élus d'AO resteront vigilants à ce que les intérêts des personnels, de leur établissement et de leurs composantes ainsi que ceux des étudiants qu'ils forment soient préservés et défendus. L'institut ne doit pas broyer et étioiler notre école interne. Il doit au contraire permettre son développement et son rayonnement.

Les élus répètent leur demande d'une gouvernance placée au-dessus des centres et du maintien du siège social à Paris.